## COMITÉ CONSULTATIF DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÉGLEMENTATION FINANCIÈRES

## AVIS Nº 2020-08

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2;

Vu le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 février 2015 modifié pris en application de l'article R. 221 8 1 du code monétaire et financier ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 27 février 2020,

Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.

Fait le 27 février 2020.

Pour le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières

Le President,

Sébastier RASPILLER